

PLU

Plan Local d'Urbanisme

Les Clayes-sous-Bois

5.2 - Règlement : Titre VIII - Dispositions applicables au patrimoine bâti, naturel et urbain

REVISION

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération
du conseil communautaire du 23/05/2024

Le Président Jean-Michel Fourgous

Date de création : 03/05/2023

Date de mise à jour : 29/02/2024

Date d'édition : 29/02/2024





Val Joyeux

Mur de clôture

4, rue des Pinsons

Références cadastrales:
AL n° 4 et 5

CBC0050

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Descript on :
Mur en pierre meulière, dont une partie est surmontée d'un mur enduit, il participe à la qualification de l'espace urbain.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Val Joyeux

Maison d'habitation

1, rue de la Butte Peloup

Références cadastrales:
AL n° 6

CBO035

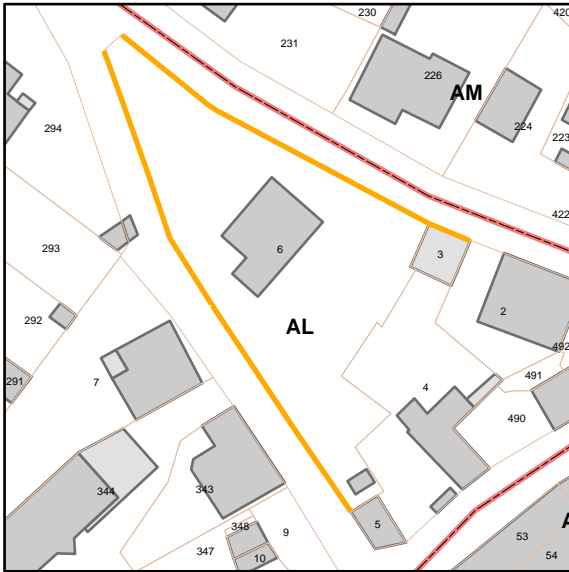
Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Maison meulière, implantée au milieu d'un vaste jardin, la façade est caractérisée par des ornements en brique, des gardes corps en fer forgé et toiture à croupe.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Val Joyeux

Mur de clôture

1, rue de la But e Peloup

Références cadastrales:
AL n° 3 et 6

CB0049

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :

Mur en pierre meulière surmonté d'un mur en briques (rue H. Prou), mur en pierre meulière surmonté d'un chapeau béton (rues H. Prou et de la But e Peloup) et mur en pierre meulière construit en dégradé de hauteurs et surmonté d'une palissade bois (rue de la But e Peloup). Ce sont des éléments structurants de l'espace urbain qui participent à sa qualification.



Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Val Joyeux

Maison d'habitation

17, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AL n° 2

CBO036

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Maison en meulière construite sur un seul niveau avec un comble, mur pignon ouvert sur la rue, encadrement des fenêtres en bandeaux et lucarnes jacobines.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Val Joyeux

Mur de clôture

17, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AL n° 2

CB0100

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Descript on :
Mur en pierre meulière.



Prescript on :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI





Val Joyeux

Maison d'habitation

13, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AL n° 490

CBO037

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Maison de plan rectangulaire en pierre meulière, implantée à l'alignement de la rue, son mur pignon est ouvert sur la rue, encadrement des fenêtres en bandeaux et lucarnes capucines. C'est une construction qui participe à la qualification de l'espace urbain.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Val Joyeux

Mur de clôture

2, rue des Pinsons et 15, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AL n° 2, 490 et 492

CBC0099

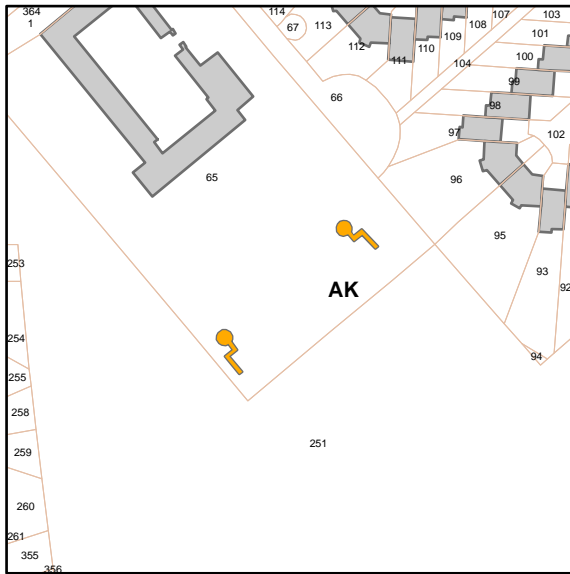
Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Descript on :
Mur en pierre meulière.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Val Joyeux

Vestige du château

3, allée Henri Langlois

Références cadastrales:
AK n° 65

CB0005

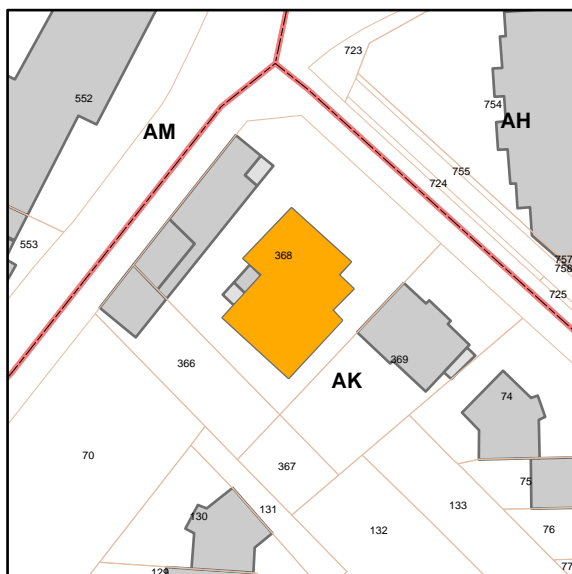
Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Construit vers 1900, les deux tours sont les derniers vestiges du château détruit par les Allemands. Les communs du château sont réhabilités dans les années 1980, accueillant désormais des activités culturelles et associatives.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Val Joyeux

Maison d'habitat on

1, rue Henri Prou

Références cadastrales
AK n° 368

CBC0013

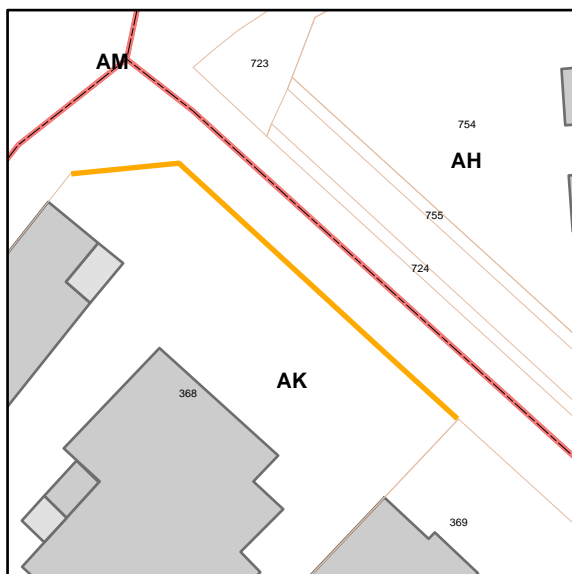
Thème :
Elément de construct on ou bât ment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Descript on :
Construct on en rocaillage ordinaire de pierre meulière, façade principale en parfaite symétrie, chaînage d'angle en brique, encadrement des menuiseries, gardes corps en fer forgé, porte d'entrée surmontée d'une marquise, toiture à croupes deux lucarnes rampantes de part et d'autres. Elle joue un rôle dans la qualif cat on de l'espace public.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Val Joyeux

Mur de clôture

1, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AK n° 368

CB0108

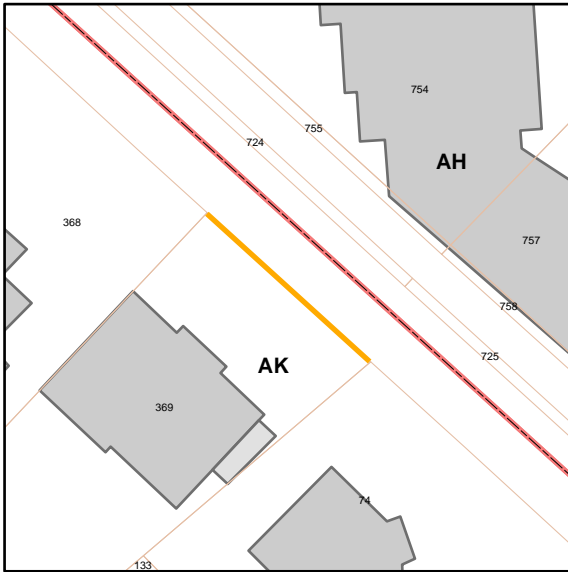
Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Descript on :
Mur en pierre meulière dont certaines parties sont enduites et d'autres surmontées d'une daire-voie en fer forgé. C'est un élément structurant de l'espace urbain et joue un rôle dans sa qualif cat on.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Val Joyeux

Mur de clôture

4, avenue du Parc

Références cadastrales:
AK n° 369

CB0109

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

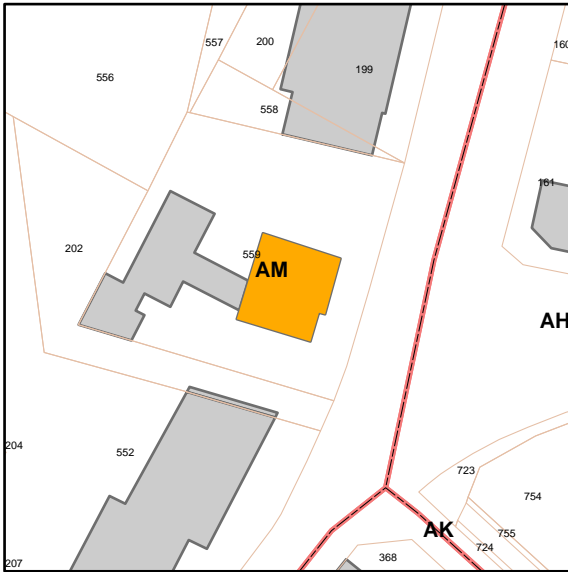
Descript on :

Mur en pierre meulière dont certaines parties sont enduites et d'autres surmontées d'une dalle-voie en fer forgé. C'est un élément structurant de l'espace urbain et joue un rôle dans sa qualification.



Prescript on :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Espace jeunes

1, rue Maurice Jouet

Références cadastrales:
AM n° 559

CBC0012

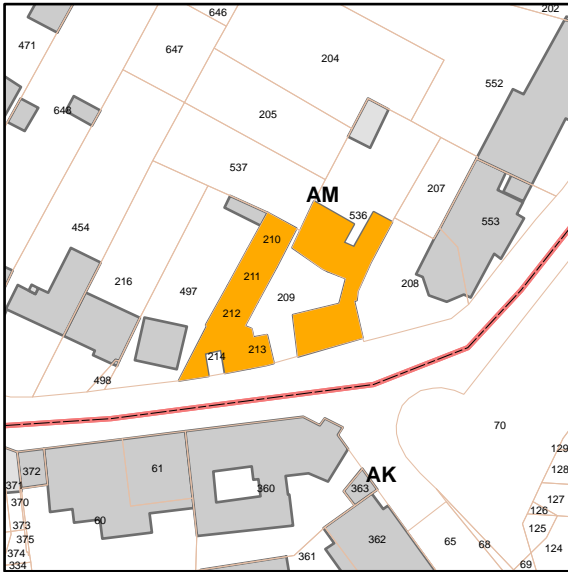
Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Construction en pierre meulière, avec briques en encadrement de baies et en motifs sur la façade. Toitures en tuiles mécaniques avec demi-croupes et épis de faîtage. C'est un bâtiment qualifiant et structurant pour l'espace public. Aujourd'hui cet édifice est utilisé comme espace jeunes.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

La ferme de Diane

10 au 16, rue Henri Prou

Références cadastrales
AM n° 210, 211, 212, 213, 214, 209 et 536

CBC0014

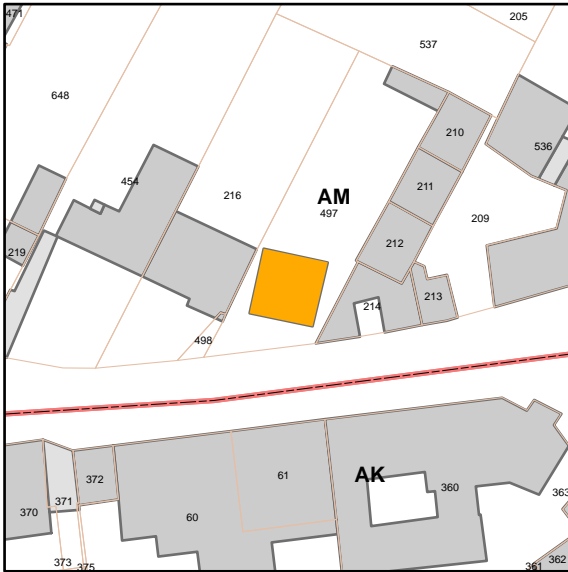
Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Descriptif :
Ancien corps de ferme composé de cinq bâtiments organisé autour d'une cour, construction en meulière dont certaines parties sont enduites, aujourd'hui une partie est utilisée comme crêperie.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Maison d'habitation

18, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 497

CBO041

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Maison en pierre meulière, le comble est enduit, ornements sur la façade en brique, gardes corps en ferronnerie et toiture à croupes.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

La mairie

Place Charles de Gaulle

Références cadastrales
AM n° 471

CB0007

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

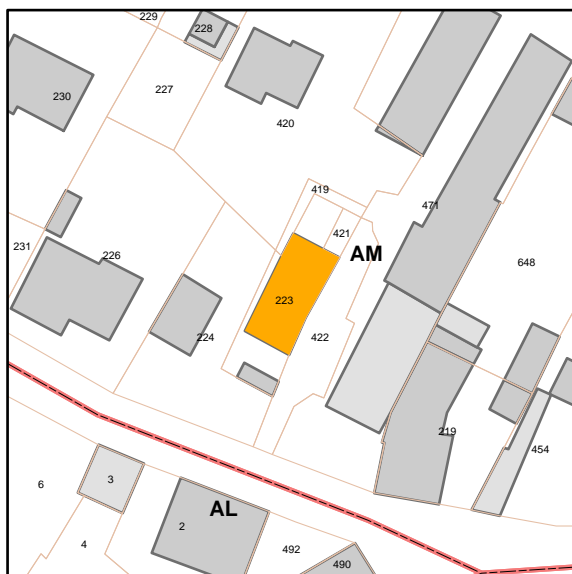
Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Architecture des années 30, construction en brique avec une partie centrale surélevée couronnée par une toiture à quatre pans et surmontée d'une horloge.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI





Quartier centre

Maison de village

Sente Robert Desnos

Références cadastrales
AM n° 223

CBC0046

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Maison en pierre meulière construite sur un seul niveau avec un comble, encadrement des fenêtres en bandeaux et toiture en tuiles plates.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Maison d'habitation

30, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 224

CBO034

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Maison en pierre enduite, chaînage d'angle en pierre, encadrement des fenêtres en bandeaux mais la maison est abîmée.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Maison de village

32, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 226

CB0033

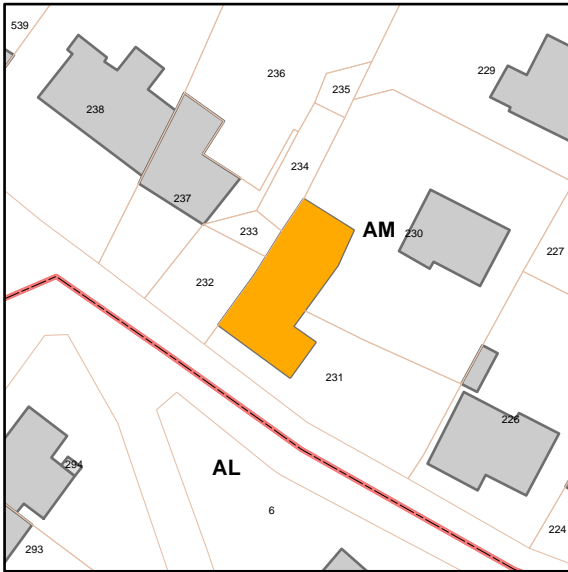
Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Maison en pierre meulière, bandeaux en brique, garde-corps des fenêtres en fer forgé.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Maison de village

34, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 230 et 231

CBO032

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Maison en pierre meulière construite sur un seul niveau et un comble, encadrement des fenêtres en bandeaux, c'est une bâtisse qui participe à la qualification de l'espace urbain et lui confère son caractère rural.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Mur de clôture

34, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 231

CBO045

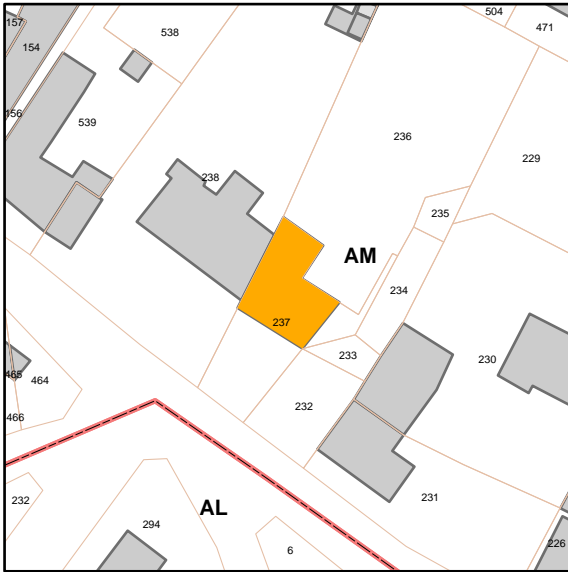
Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur en pierre meulière surmonté d'un chapeau en briques et d'une palissade bois.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Maison de village

36, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 237

CBO031

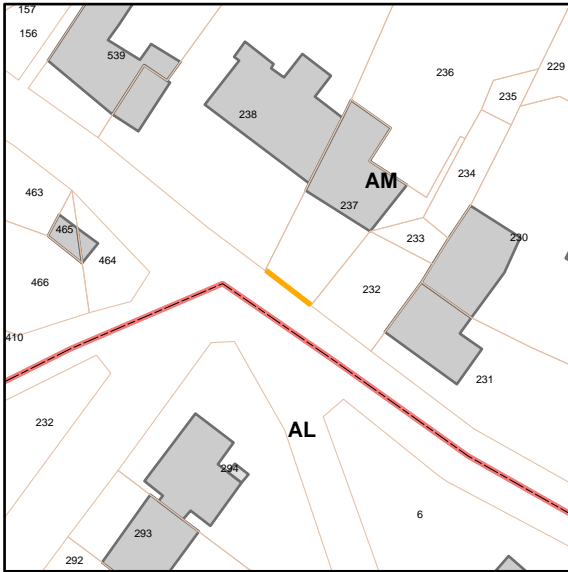
Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Maison en pierre meulière, ornementation de la façade en brique, gardes corps des fenêtres en fer forgé, toiture en ardoise et une marquise en verre et fer forgé.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Mur de clôture

36, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 237

CBC0044

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur en pierre meulière surmonté d'une claire-voie en fer forgé.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Maison de village

38, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 238

CBO030

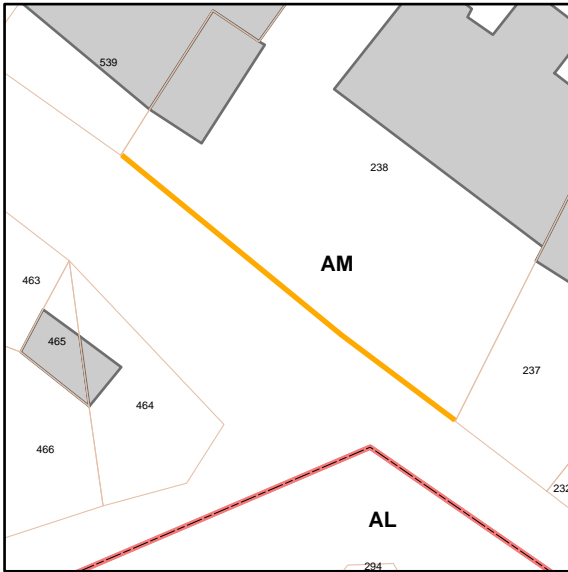
Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Maison construite en rocaillage de pierre meulière, linteaux des fenêtres en brique rouge et gardes corps en fer forgé et toiture en ardoise. C'est une maison qui participe à la qualification de l'espace urbain.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Mur de clôture

38, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 238

CB0104

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur en pierre meulière surmonté d'une claire-voie en fer forgé, piliers et chapeau en brique.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Maison de village

40, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 539

CBO029

Thème :
Elément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Maison en rocaillage de pierre meulière enduite sur le mur pignon, se distingue par une façade particulière, lucarne bombée, c'est une maison qui participe à la qualification de l'espace urbain.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Mur de clôture

40, rue Henri Prou et 2, ruelle Mathieu

Références cadastrales
AM n° 539

CB0105

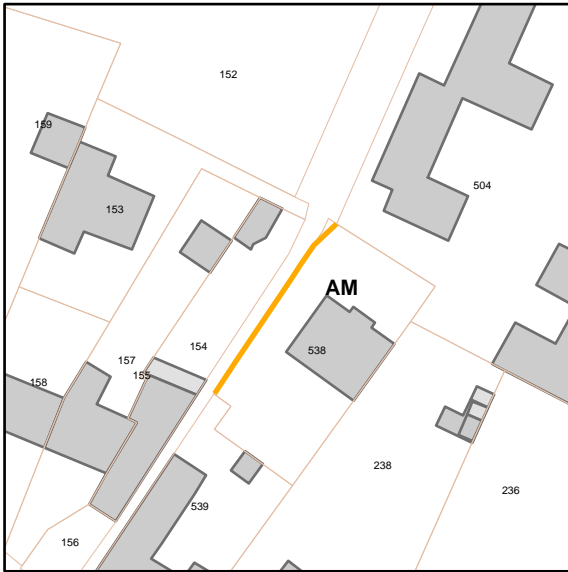
Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur en pierre meulière haut surmonté d'un chapeau en briques (ruelle Mathieu) et mur en pierre meulière surmonté d'un chapeau en briques et d'une claire-voie en fer forgé (rue H. Prou).



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Mur de clôture

4, ruelle Mathieu

Références cadastrales:
AM n° 538

CBC0047

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur en pierre meulière.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Ensemble de bâtiments

44 et 46, rue Henri Prou et 1, ruelle Mathieu

Références cadastrales:
AM n° 154, 157 et 158

CBC0028

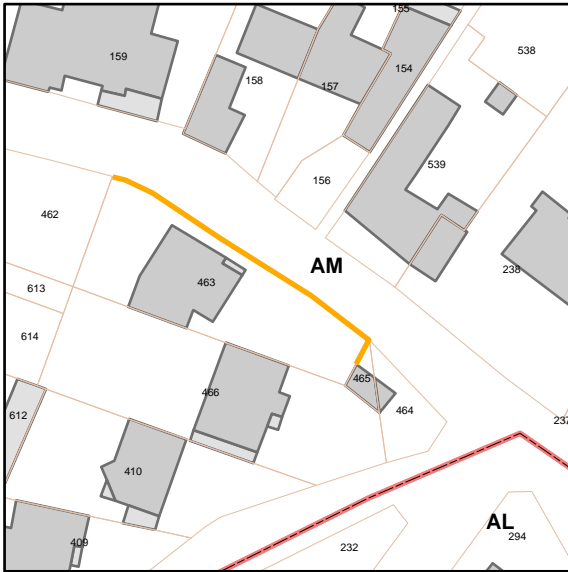
Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Ensemble de trois bâtiments ouvert sur une cour, construite en pierre meulière, certaines parties sont enduites, encadrements des fenêtres en bandeaux et deux lucarnes capucines.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Mur de clôture

23, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 463

CBC048

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur en pierre meulière dont une partie est surmontée d'une claire-voie en fer forgé, c'est un mur qui participe à la qualification de l'espace urbain.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Presbytère

27, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 433, 611

CBC0078

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Construction en longueur à proximité de l'église, construit en R+1 en pierre enduite, encadrement des fenêtres en bandeaux, toiture en tuile plate.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quart er centre

Maison de village

54, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 160

CBO027

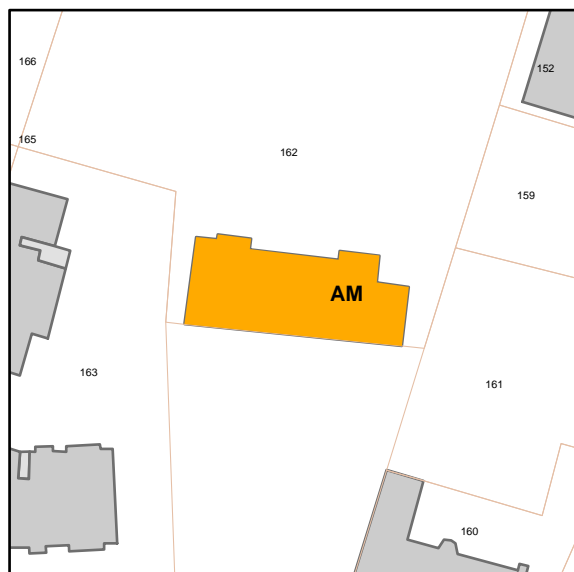
Thème :
Elément de construct ion ou bât ment remarquable

Intérêt :
Architctural et urbain

Descript ion :
Maison implantée à l'alignement de la rue, elle joue un rôle structurant dans le village de par son gabarit et son implantat ion. Corniche au niveau de la toiture, encadrement des fenêtres avec des gardes corps en ferronnerie.



Prescript ion :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

L'église Saint-Martin

Rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 162

CB0008

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :

L'église est le plus ancien édifice de la commune existant encore de nos jours. Sa partie la plus primitive, la nef, date du XI^e siècle alors que le chœur rectangulaire et le sanctuaire datent des XIV^e et XV^e siècles. Elle fut consacrée en 1578. Construite selon le type latin, la nef forme une voûte, à nervures prismatiques, avec des clés de voûte en pierre de taille travaillée. La statue de la vierge remonte au XIV^e ou XV^e siècle. Elle compte des éléments romans : des petites baies en plein-cintre, une nef calcaire peu élevée et étroite ainsi qu'une voûte avec des arcs en plein-cintre. Elle compte également des éléments gothiques : la voûte du chœur, sur une croisée d'ogives, à nervures prismatiques ainsi qu'une baie à trois lancettes. Après la Révolution, elle fit l'objet de plusieurs réparations et travaux. En 1953, l'édifice menaçait ruine mais pu être rénovée grâce aux rentes liées aux nombreuses terres ou maisons du village qui lui appartenaient.



Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Ancienne maison de village

29, rue Henri Prou

Références cadastrales
AM n° 251

CBC0079

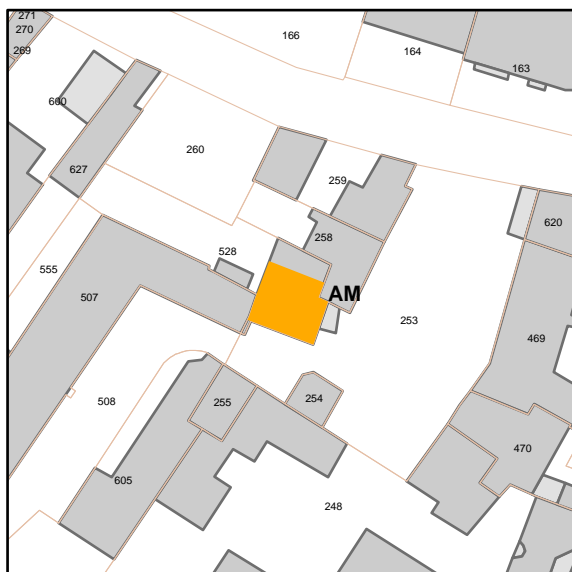
Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Descriptif :
Bâtiment organisé autour d'une cour, il est enduit, fenêtres à persiennes avec des garde-corps en ferronnerie, le bâtiment intérieur est caractérisé par la porte à grange.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Maison de village

47, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 528

CBC0076

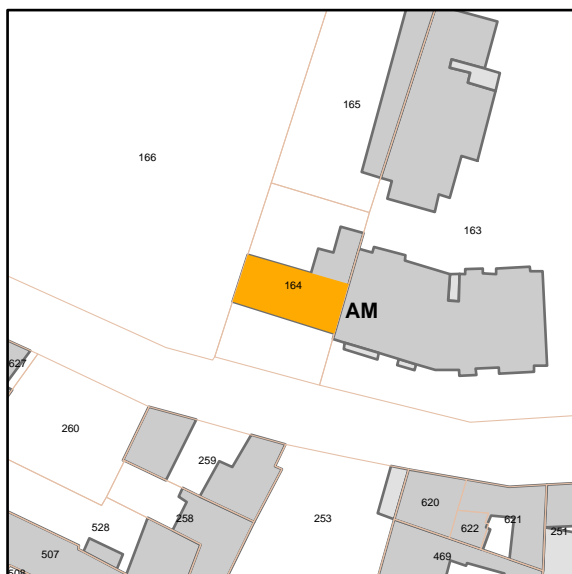
Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural

Description :
Maison en rocaillage de pierre meulière construite en R+1 avec un comble, linteaux des fenêtres en brique.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Maison de village

60, rue Henri Prou

Références cadastrales
AM n° 164

CBO026

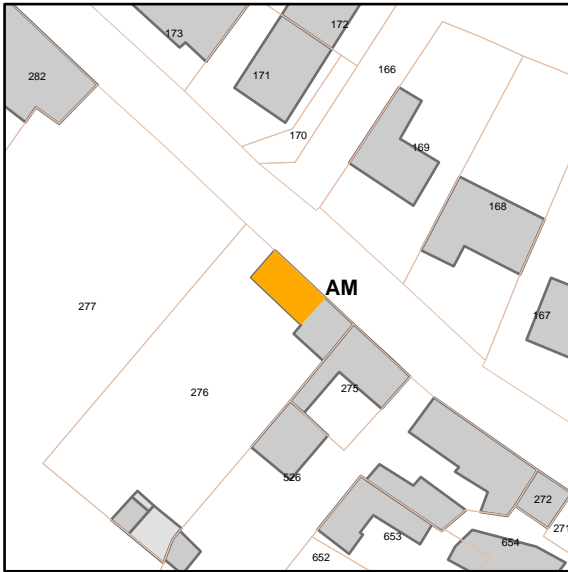
Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Maison de forme rectangulaire en R+1 en rocaillage de pierre meulière, encadrement des baies, gardes corps en ferronnerie, toiture en ardoise, entrée surmontée d'une marquise.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Maison d'habitation

73 Rue Henri Prou

Références cadastrales
AM n° 276

CBC0019

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Construction en rocaillage de pierre meulière, encadrement des fenêtres en bandeaux, elle est implantée à l'alignement de la rue.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Ancien corps de ferme

77, 83 et 85, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 284 et 285

CBC018

Thème :
Élément de construction ou bâtiment remarquable

Intérêt :
Architectural et urbain

Description :
Cet ancien bâtiment est ouvert sur une cour, avec des façades enduites ouvertes sur la rue, certains appuis de fenêtres sont en brique, le porche lui confère son caractère d'ancien corps de ferme.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Mur de clôture

2, rue du Moulin

Références cadastrales:
AM n° 486

CB0101

Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur en pierre meulière



Prescription :

Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Quartier centre

Mur de clôture

87, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 485

CBC022

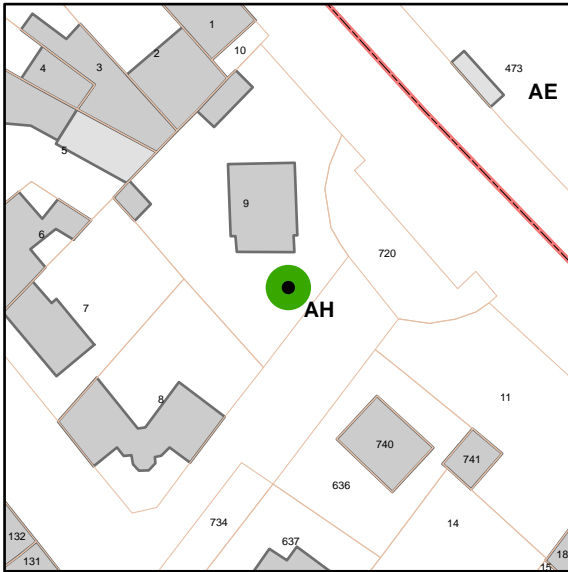
Thème :
Mur remarquable

Intérêt :
Urbain

Description :
Mur en pierre meulière



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES APPLICABLES AUX CONSTRUCTIONS ET ÉLÉMENTS REMARQUABLES - PATRIMOINE BÂTI



Val Joyeux

Tilleul

39, avenue du Commerce

Références cadastrales:
AH n° 9

CB0128

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

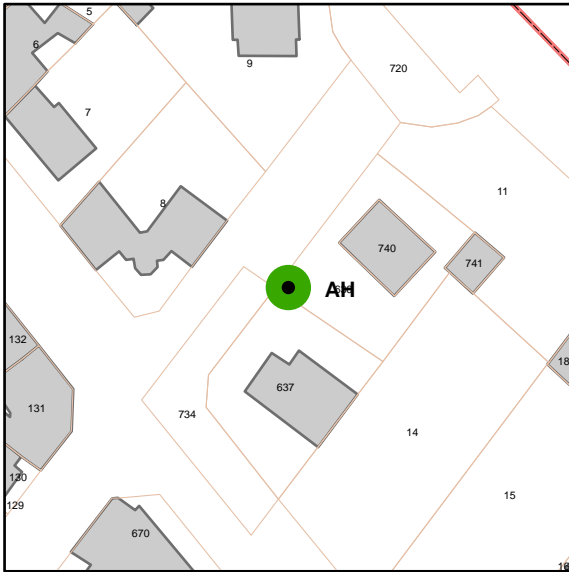
Intérêt :
Paysager

Descript on :
Arbre isolé à la silhouet e arrondie et bien développée. La présence de plusieurs troncs forme un port original et intéressant. Élément marquant dans le paysage et point de repère situé à proximité de la gare.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS





Val Joyeux

Cèdre

32, avenue du Commerce

Références cadastrales:
AH n° 636

CB0127

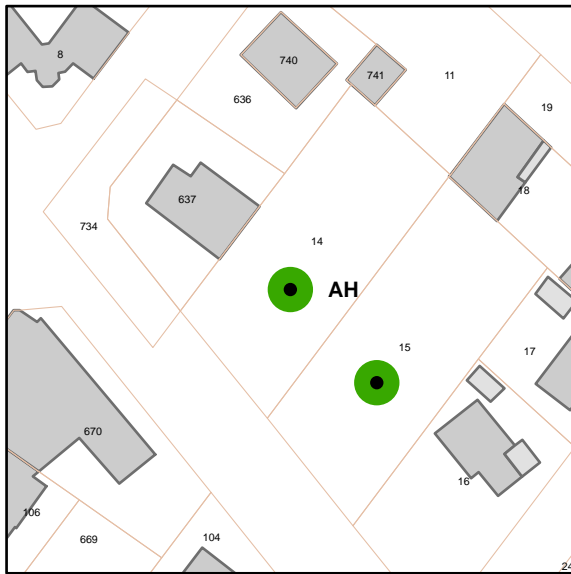
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Descript on :
Arbre isolé à la silhouet e large et bien développée. Elément marquant dans le paysage et point de repère situé à proximité de la gare



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Cèdres

7 et 9, avenue du Bois

Références cadastrales
AH n° 14 et 15

CB0062

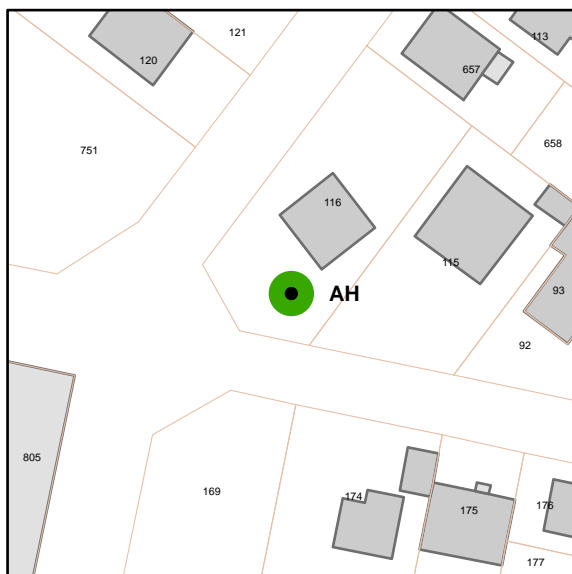
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Descript on :
Duo de cèdres aux dimensions imposantes, élément marquant dans le paysage



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Sapin argenté

3 bis, avenue du Général Lederc

Références cadastrales:
AH n° 116

CB0137

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

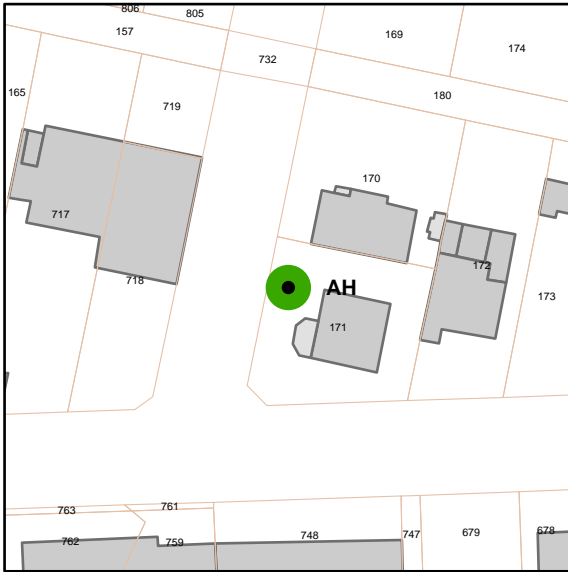
Intérêt :
Paysager

Descript on :
Arbre isolé à la silhouet e large et bien développée ident f able à sa couleur bleuté. Elément marquant dans le paysage et point de repère à proximité de la halle.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS





Val Joyeux

Conifère

15, avenue de Versailles

Références cadastrales
AH n° 171

CB0138

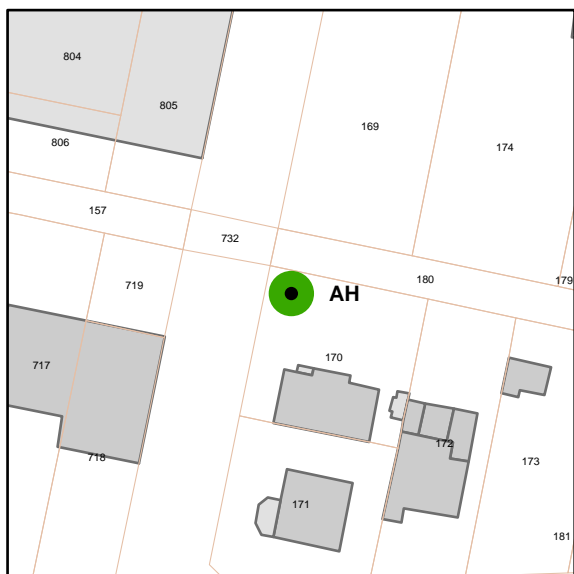
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Descript on :
Arbre isolé à la silhouet e large et bien développée.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Conifère

2, avenue du Commerce

Références cadastrales:
AH n° 170

CB0139

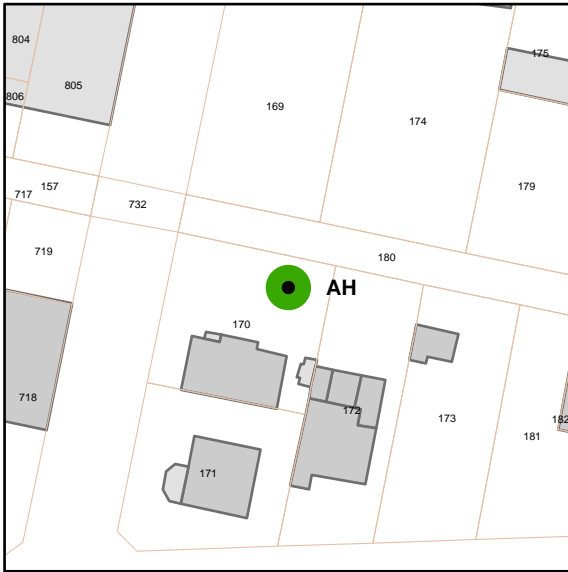
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Descript on :
Arbre isolé à la silhouet e large et bien développée.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Araucaria

2, avenue du Commerce

Références cadastrales:
AH n° 170

CB0140

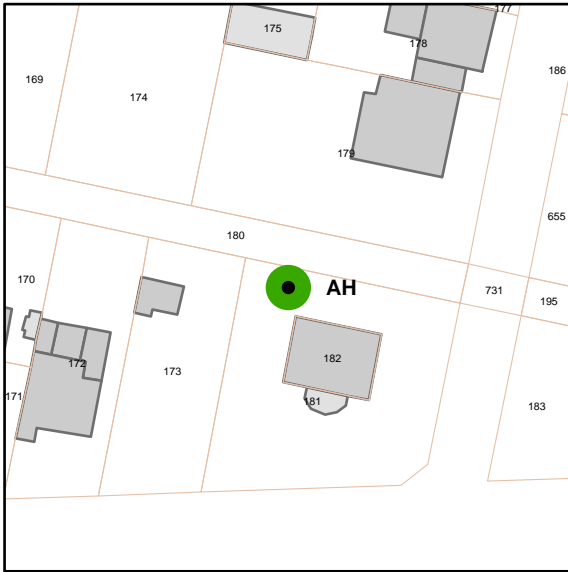
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Descript on :
Arbre isolé à la silhouet e droite et large. Essence peu commune.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Noyer

21, avenue de Versailles

Références cadastrales:
AH n° 181

CB0136

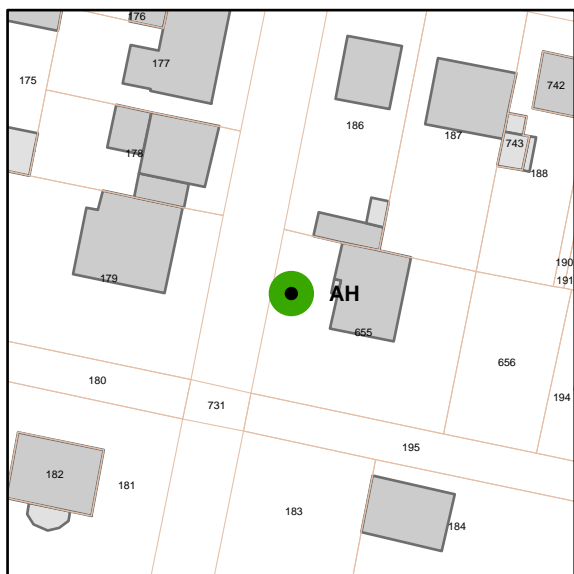
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Descript on :
Arbre isolé à la silhouet e large et bien développée. Elément marquant dans le paysage et point de repère depuis la promenade de l'aqueduc.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Bouleau

2, avenue du Château

Références cadastrales:
AH n° 655

CBO142

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

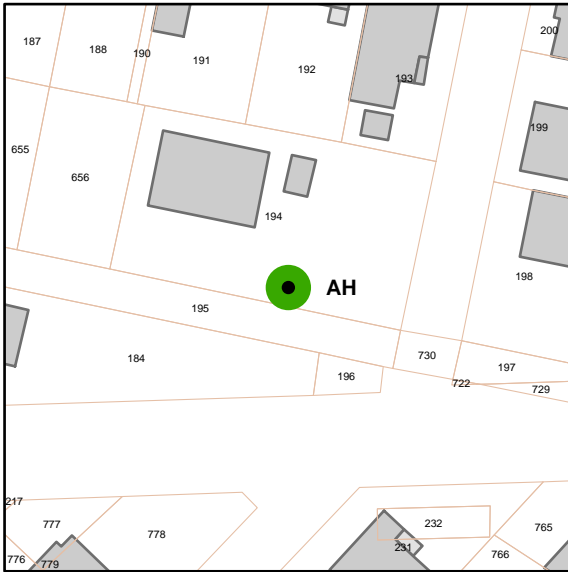
Intérêt :
Paysager

Descript on :
Groupe de deux arbres formant un bosquet haut avec une silhouette bien développée. Élément marquant dans le paysage.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS





Val Joyeux

Noyer

1, avenue de Bellevue

Références cadastrales
AH n° 194

CB0135

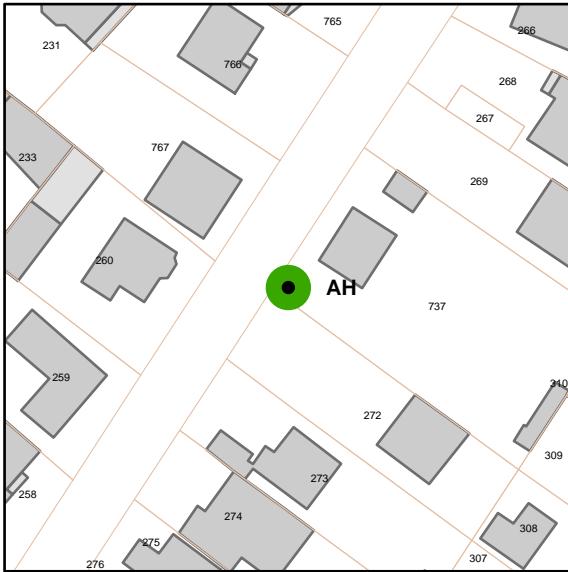
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Descript on :
Arbre isolé à la silhouet e large et bien développée. Elément marquant dans le paysage.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Frêne

7, avenue Ernest Renan

Références cadastrales:
AH n° 737

CBO141

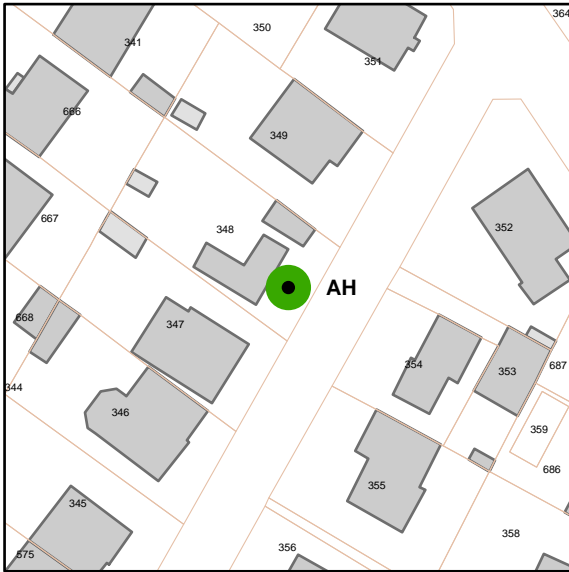
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Descript on :
Arbre isolé de grande hauteur et large. Le tronc se divise pour former plusieurs branches formant une silhouette originale. Élément marquant dans le paysage.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Araucaria

4, avenue de la Bienfaisance

Références cadastrales:
AH n° 348

CB0130

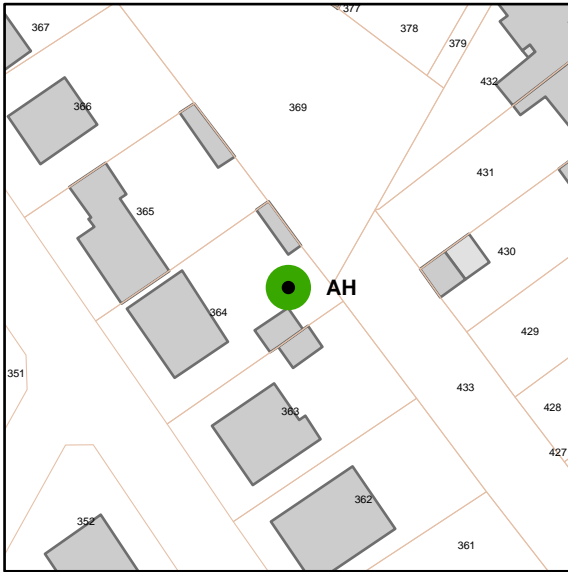
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Arbre isolé à la silhouette droite et symétrique. Essence peu commune. L'absence d'arbre de grande hauteur dans cette rue et la couleur foncée forme un élément marquant dans le paysage.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Picea pungens

45, avenue du Bois

Références cadastrales
AH n° 364

CB0131

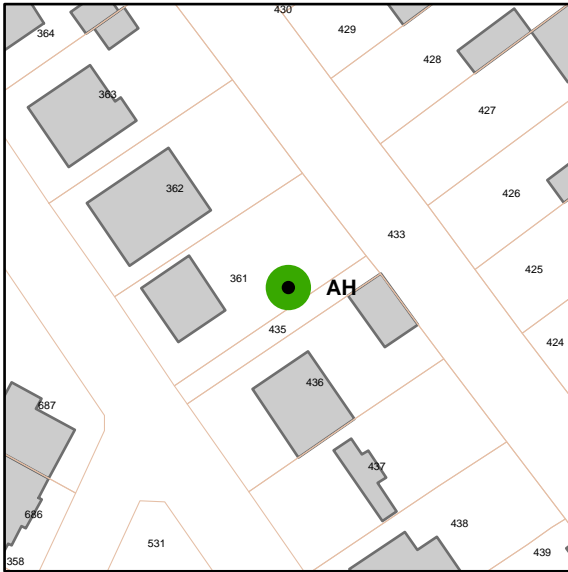
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Descript on :
Arbre isolé à la silhouet e large et bien développée. Elément marquant dans le paysage et point de repère depuis la promenade de l'aqueduc.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Epicea

51, avenue du Bois

Références cadastrales:
AH n° 361

CB0132

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

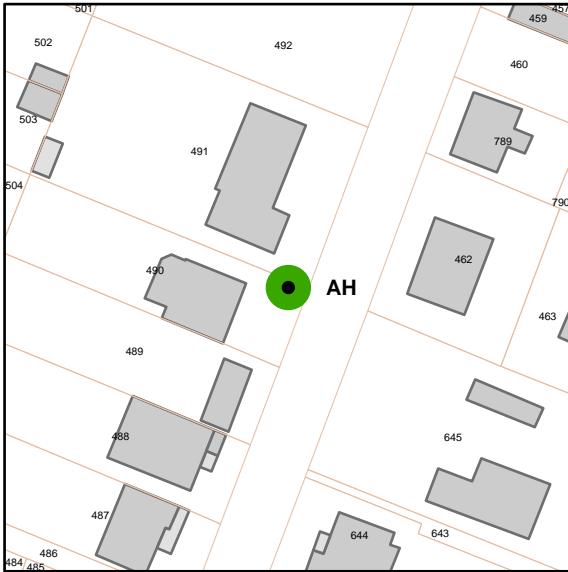
Intérêt :
Paysager

Descript on :
Arbre isolé à la silhouet e large et bien développée. Elément marquant dans le paysage et point de repère depuis la promenade de l'aqueduc.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS





Val Joyeux

Araucaria

16, avenue des Capucines

Références cadastrales:
AH n° 490

CBO134

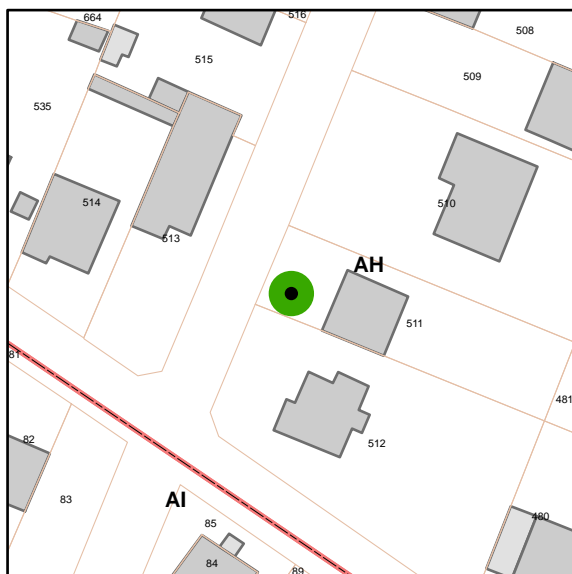
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Descript on :
Arbre isolé à la silhouet e droite et large. Essence peu commune.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Cèdre

29, avenue des Pervenches

Références cadastrales:
AH n° 511

CB0133

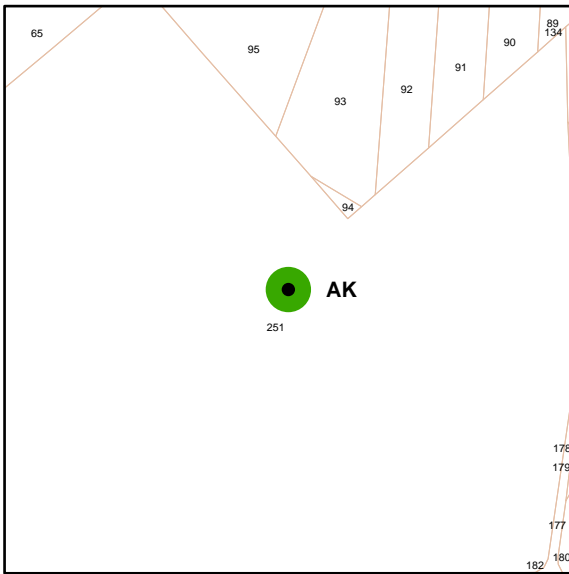
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Descript on :
Arbre isolé à la silhouet e large et bien développée.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Arbre de Diane

Parc de Diane

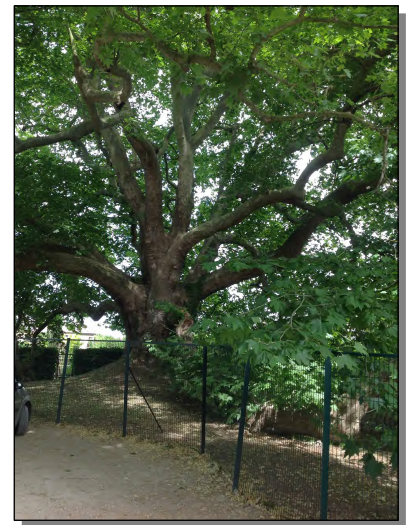
Références cadastrales:
AK n° 251

CB0003

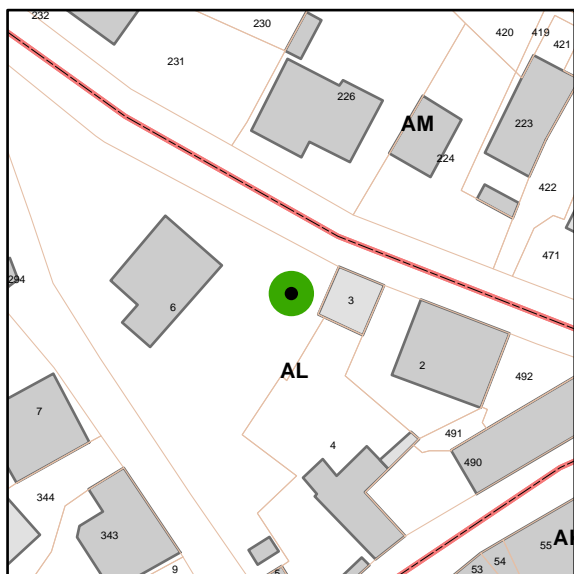
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Historique et paysager

Descript on :
Un platane de 450 ans, dit « arbre de Diane », a reçu en 2000 le label d'arbre remarquable de France par l'association A.R.B.R.E.S23. Il aurait été planté autour de 1556, par la favorite d'Henri II de France, Diane de Poitiers.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Erable

1, rue de la But e Peloup

Références cadastrales:
AL n° 6

CB0143

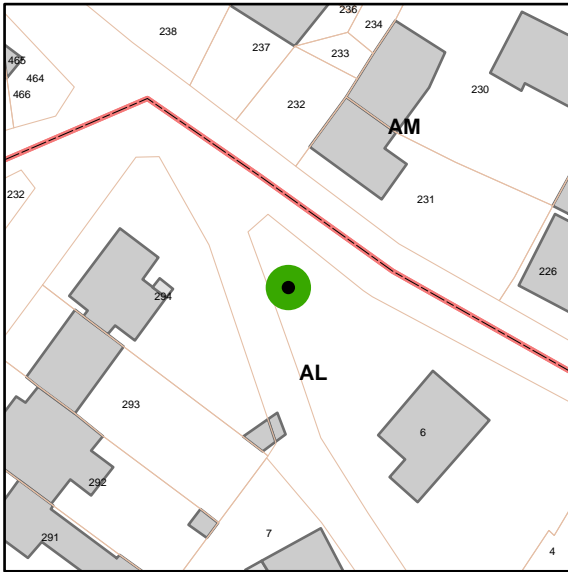
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Descript on :
Arbre isolé de grande hauteur et large. Élément marquant dans le paysage.



Prescript on :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Erable

1, rue de la Butte Peloup

Références cadastrales:
AL n° 6

CB0144

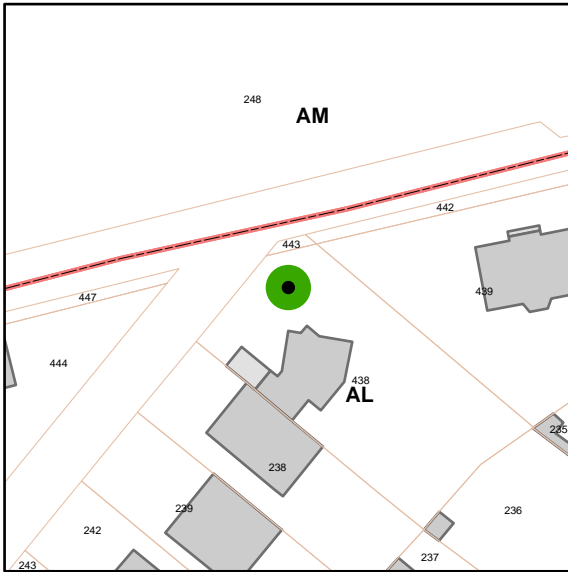
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Arbre isolé à la silhouette équilibrée, au port bien développé. Élément marquant dans le paysage et point de repère situé entre deux voies.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Val Joyeux

Pin parasol

1, avenue des Fauvet es

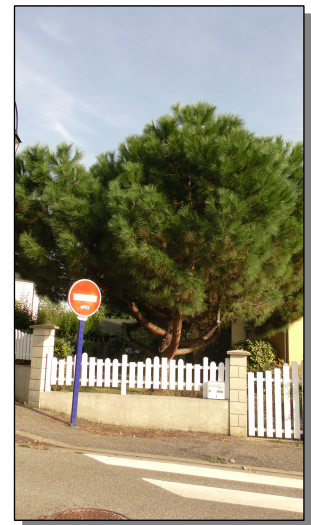
Références cadastrales:
AL n° 438

CBO124

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

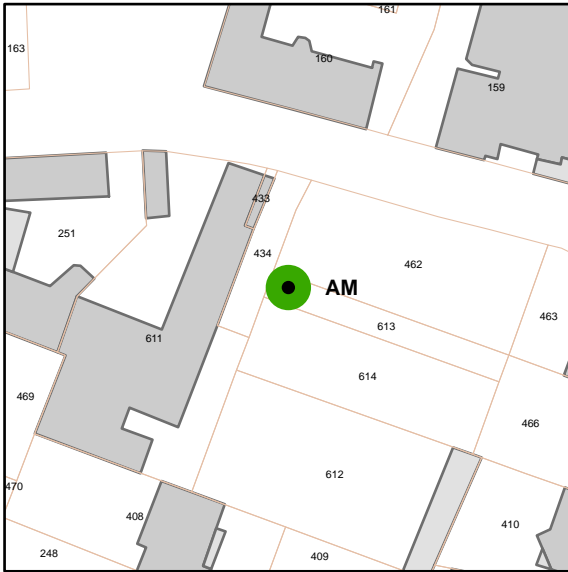
Intérêt :
Paysager

Description :
Silhouette arrondie et très dense. Taille à l'échelle des habitations de proximité.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS





Quartier centre

Peuplier blanc

Rue Henri Prou (proche n° 27)

Références cadastrales:
AM n° 613

CBC081

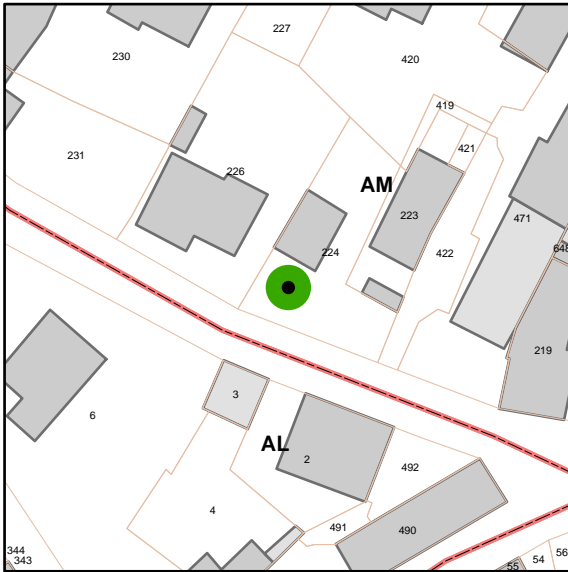
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Arbre de type peuplier blanc situé à proximité du presbytère.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Quartier centre

Tilleul

30, rue Henri Prou

Références cadastrales
AM n° 224

CB0120

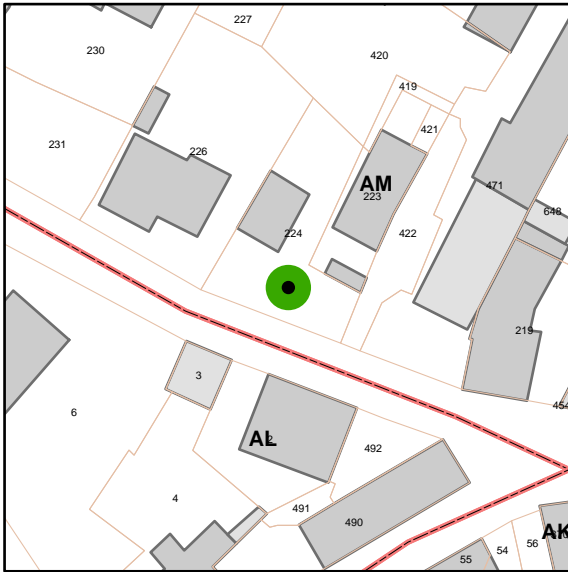
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Arbre isolé taillé en têtard. Élément marquant dans le paysage



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Quartier centre

Olivier

30, rue Henri Prou

Références cadastrales:
AM n° 224

CB0145

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

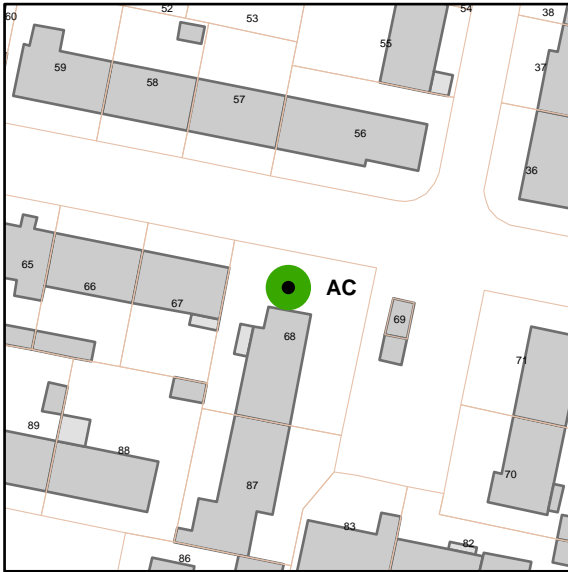
Intérêt :
Paysager

Description :
Arbre isolé en boule, essence peu commune. Élément marquant dans le paysage



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS





Quartier centre

Cèdre

11, rue Jean Falconnier

Références cadastrales:
AC n° 68

CB0129

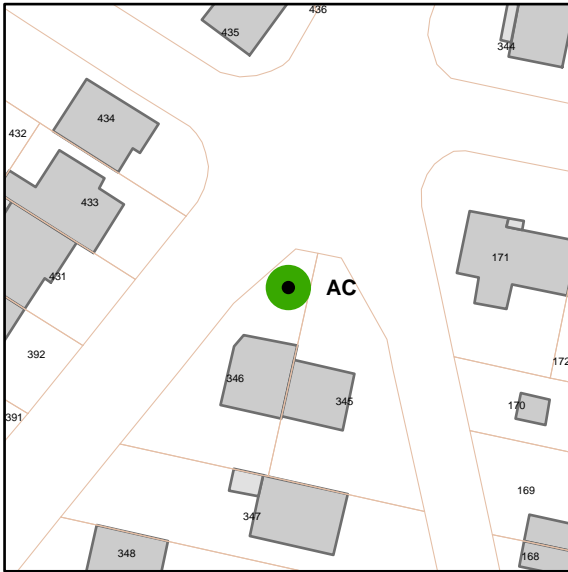
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Arbre isolé à la silhouette large et bien développée identifiable à sa couleur bleutée. La présence de plusieurs troncs forme un port original et intéressant.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Quartier centre

Cèdre

12 ter, chemin des Vignes

Références cadastrales:
AC n° 346

CB0125

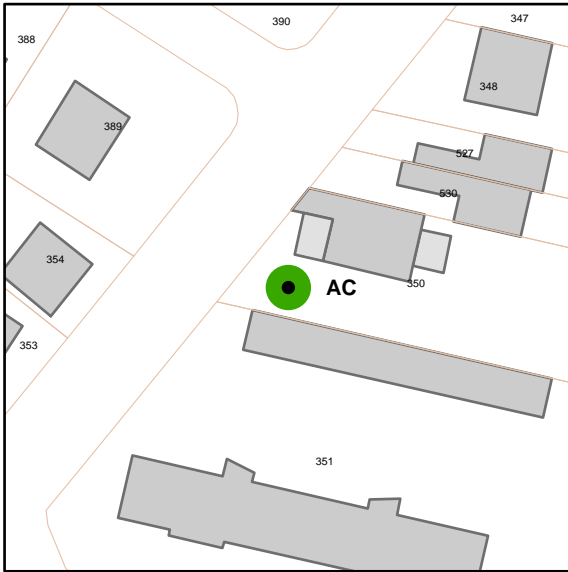
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Arbre isolé à la silhouette large et bien développée. Élément marquant dans le paysage et point de repère situé à proximité d'un giratoire.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Quartier centre

Cèdre

8, chemin des Vignes

Références cadastrales:
AC n° 350

CB0126

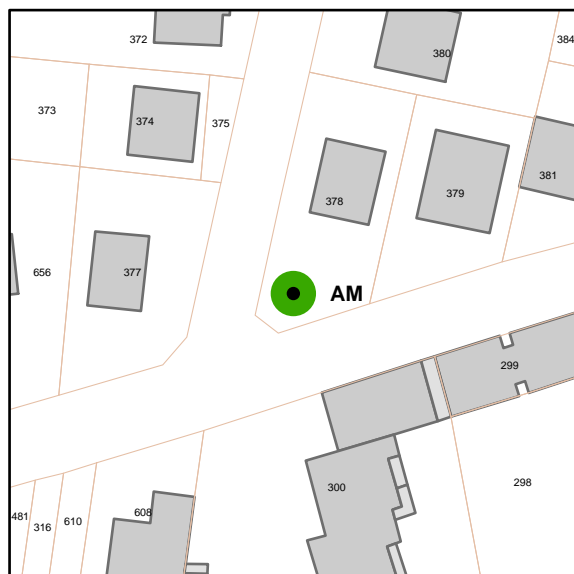
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Arbre isolé à la silhouette large et bien développée. Taille et port réduisant l'impact visuel des immeubles R+3 à proximité. Élément marquant dans le paysage et point de repère à côté du centre de loisir Françoise Dolto.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Quartier centre

Cèdre

2, avenue Bosquet

Références cadastrales:
AM n° 378

CB0123

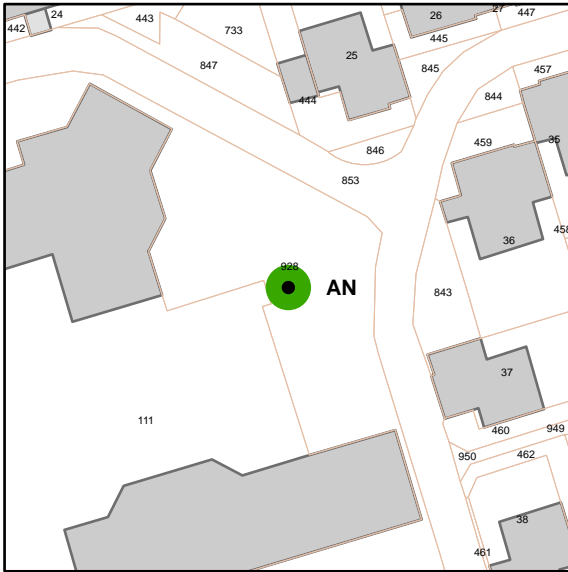
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Arbre isolé à la silhouette équilibrée, au port large et bien développé. Élément marquant dans le paysage et point de repère situé entre deux voies.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Quartier sud ouest

Conifères

Allée du Machicoulis

Références cadastrales:
AN n° 928

CBC0074

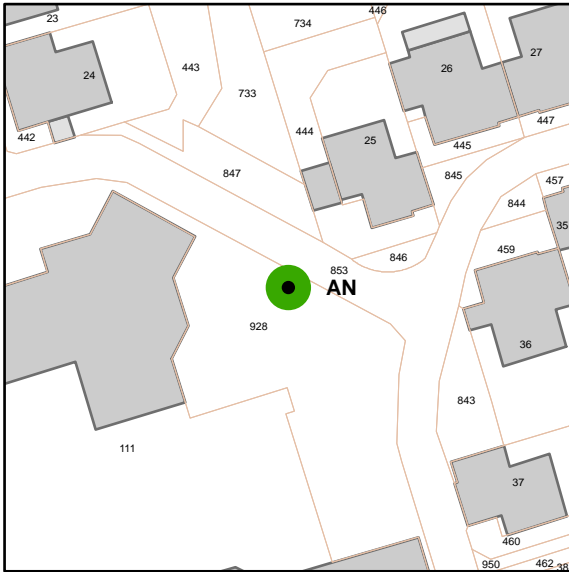
Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Groupe de deux arbres à la silhouette équilibrée, au port large et bien développé. Taille et port réduisant l'impact visuel des immeubles R+8 à proximité. Élément marquant dans le paysage.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS



Quartier sud ouest

Chêne

Allée du Machicoulis

Références cadastrales:
AN n° 928

CB0121

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

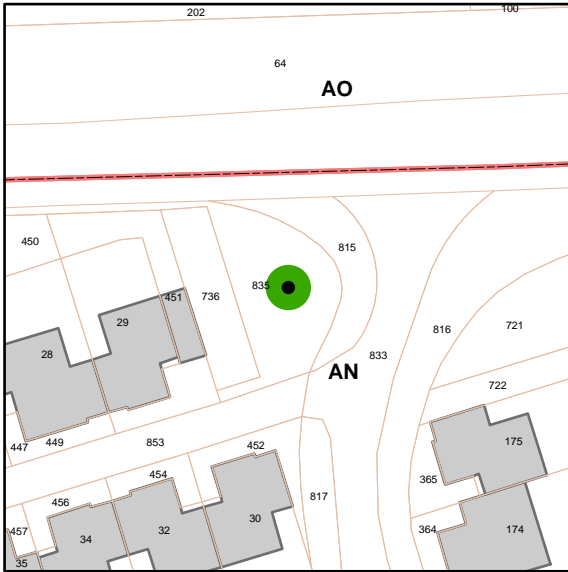
Intérêt :
Paysager

Description :
Arbre isolé à la silhouette équilibrée, au port large et bien développé. Taille et port réduisant l'impact visuel des immeubles R+8 à proximité. Élément marquant dans le paysage.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS





Quartier sud ouest

Sapin argenté

Rue de l'Echauguette

Références cadastrales:
AN n° 835

CB0122

Thème :
Arbre ou groupement d'arbres

Intérêt :
Paysager

Description :
Arbre isolé à la silhouette équilibrée, au port large et bien développé, identifiable à sa couleur bleuté. Élément marquant dans le paysage et point de repère situé entre deux voies.



Prescription :
Voir le règlement : III. DISPOSITIONS COMMUNES APPLICABLES EN TOUTES ZONES / 1 - LES PROTECTIONS PAYSAGÈRES PATRIMONIALES ET ENVIRONNEMENTALES / ARBRES REMARQUABLES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES et PROTECTION DES ARBRES ET PLANTATIONS